

LA FAUTE DU VEAU D'OR ET SON EXPIATION

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Ce Chabbat, nous lisons la parachat Ki Tissa, qui traite essentiellement de la faute du Veau d'Or. C'est également la parachat Para, qui parle de la vache rousse. Est-ce par hasard que ces deux parachiot se sont trouvées ensemble, ou peut-être y a-t-il un lien profond entre elles ? Rachi l'a déjà expliqué sur le verset (Bemidbar 19, 2) : « Ils t'apporteront une vache rousse parfaite », et cet enseignement figure à l'origine chez Rabbi Moché HaDarchan, « Ils t'apporteront – de ce qui est à eux, de même qu'ils ont enlevé les anneaux d'or pour faire le Veau de ce qui était à eux, pour racheter ils apporteront quelque chose qui est à eux, une vache rousse. C'est semblable à l'enfant d'une servante qui a sali le palais du roi. On dit : que vienne sa mère et qu'elle nettoie la saleté, ainsi que vienne la vache et qu'elle rachète la faute commise à cause du Veau. » La réparation de la faute du Veau d'or se fait donc par la mitsva de la vache rousse. Cela même demande explication. Quel rapport y a-t-il entre le Veau et la vache, outre le fait que ce sont la mère et le fils ?

En introduction, regardons un peu la faute du Veau d'or. Quand la Torah décrit cette faute, elle écrit : « Le peuple vit que Moché tardait à descendre de la montagne, et le peuple se rassembla autour d'Aaron et lui dit : Lève-toi et fais-nous un dieu qui marche devant nous, car cet homme, Moché, qui nous a fait monter du pays d'Egypte, nous ne savons pas ce qu'il est devenu. » (32, 1)

Tous les commentateurs, chacun à sa façon, se sont penchés sur le manque de logique de l'épisode du Veau. On a du mal à comprendre comment le peuple d'Israël, qui vient de recevoir la Torah et a vu « l'obscurité, la nuée et le brouillard », l'obscurité des péchés et leur châtement, et par ailleurs la lumière, a été capable de tomber dans une chute si terrible, du plus haut sommet, le mont Sinäi, jusqu'au plus profond de l'abîme, l'idolâtrie. Il faut expliquer ce qu'était la racine de cette terrible faute. Il faut également comprendre pourquoi D. n'a pas empêché le peuple d'Israël d'en arriver là, pourquoi Il n'a pas envoyé Moché avant que cela ne se produise.

Apparemment, il semble qu'il n'y ait aucune raison de reprocher au peuple d'Israël la faute du Veau, puisque c'est le Satan qui l'a induit en erreur. Le Targoum rapporte que « ki bochech Moché » (puisque Moché tarde) a un rapport avec le mot « chech » (six). A la seizième heure (« chicha assar »), le Satan est venu, a introduit la confusion dans le monde et leur a montré l'obscurité, le brouillard et la confusion, jusqu'à ce qu'ils se disent : Moché est certainement mort.

Donc c'est le Satan qui les a induits en erreur, il leur a montré « comme l'image de Moché », il leur a prouvé par des signes et des prodiges que leur chef Moché était mort. Alors que pouvaient-ils faire en un pareil moment de désespoir ? Moché leur maître, celui qui jusqu'à présent leur avait montré la voie, celui qui était l'envoyé de D., était mort, qu'allaient-ils donc devenir à présent ?

La réponse à cela est simple et ils l'ont déjà donnée eux-mêmes au moment où ils ont reçu la Torah : « Nous ferons et nous écouterons. » Ce principe-là représente une annulation de soi totale, car comment l'homme peut-il prendre sur lui de faire quelque chose avant de savoir ce qu'il faut faire ? Uniquement parce qu'il prend sur lui tout ce qu'on lui ordonnera, absolument n'importe quoi, quel que puisse être l'ordre, c'est donc une annulation de soi totale. C'est ce que les bnei Israël ont pris sur eux quand ils étaient au mont Sinäi. Et maintenant, c'est là-

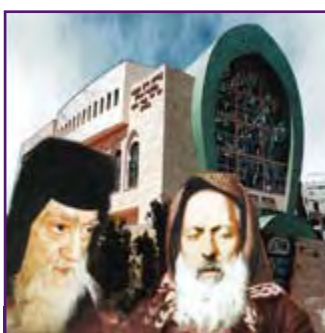
dessus qu'ils ont échoué. En effet, bien que le Satan leur ait montré par des signes et des merveilles que Moché était mort, ils auraient dû comprendre eux-mêmes que tout venait du Créateur du monde, ils auraient dû d'abord réfléchir, au cas où ils se seraient trompés sur l'heure. Ensuite, même si Moché avait été effectivement rappelé à la yéchivah céleste, le Saint béni soit-Il est le Créateur du monde, Il le dirige, et de même que jusqu'à présent Il nous a envoyé Moché, Il nous enverra un autre chef. Au lieu de cela, au lieu de s'annuler par rapport au Ciel, ils ont suivi leur propre compréhension que Moché était mort et sont allés trouver Aharon pour qu'il leur construise un Veau.

Disons que la racine de la faute était un manque d'annihilation de soi devant le Créateur du monde. C'est également la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il n'a pas envoyé Moché chez les bnei Israël avant qu'ils ne faussent. Cela même était une épreuve pour voir s'ils étaient dignes de recevoir la Torah, s'ils tiendraient leur promesse de faire et d'écouter.

Il est possible que ce soit aussi la raison pour laquelle leur ont été prises les couronnes qui leur avaient été attribuées au moment du don de la Torah, comme le dit le verset, « Et maintenant, enlève tes couronnes de sur toi », et Rachi explique : « Et maintenant, cette catastrophe va vous frapper immédiatement, en vous faisant enlever vos couronnes de sur vous. » On trouve également dans Ba'al Zekenim MiBa'alei HaTossefot : « Enlève tes couronnes, ce sont les couronnes qui leur avaient été accordées au moment où ils ont dit « nous ferons et nous entendrons », les anges destructeurs les leur ont enlevées au moment où ils ont adoré le Veau. » Etant donné qu'en faisant le Veau, ils avaient prouvé qu'ils ne s'annulaient pas envers le Saint béni soit-Il, ils n'étaient plus au niveau de « nous ferons et nous entendrons ». C'est facile à comprendre.

Revenons à présent au début de notre propos. D'après ce que nous avons expliqué, la réparation de la faute du Veau d'Or, comme on le sait, est la mitsva de la vache rousse. Ce n'est pas pour rien que la plupart du temps les deux parachiot se trouvent ensemble, Ki Tissa d'un côté et la parachat Para de l'autre. D'après ce qui a été dit, on comprend que cela traite de deux choses qui ont un rapport, la faute et sa réparation.

Cette mitsva de la vache rousse est un « 'hok », une loi que l'on ne peut pas comprendre, et comme l'a écrit Rachi sur l'expression du verset « Voici la loi (« 'houkat ») de la Torah » : « Comme le Satan et les nations du monde disent aux bnei Israël : qu'est-ce que c'est que cette mitsva, quelle est sa raison ? Il est écrit que c'est un 'hok, un décret divin que nous n'avons pas le droit de contester. » Comme on le sait, le roi Chelomo lui-même n'a pas su découvrir la raison de cette mitsva et il a dit d'elle : « J'ai dit : je vais me montrer intelligent, mais elle est loin de ma compréhension. » Cela nous enseigne qu'on ne peut pas comprendre la mitsva de la vache rousse. D'après ce que nous avons dit, on voit pourquoi elle a la possibilité de réparer la faute du Veau d'Or. Cette faute contenait un manque d'effacement de soi, d'attachement illimité à la volonté de D., alors que dans la vache rousse, nous montrons en public que nous faisons Sa volonté même sans comprendre, uniquement parce qu'Il le veut. Nous montrons donc l'effacement requis et nous réparons la faute, c'est cela « que vienne la mère et qu'elle nettoie les saletés du fils », car de cette façon nous réparons cette terrible faute.



La Voie À Suivre

KI TISSA

615

6 MARS 2010

20 ADAR 5770

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org
Responsable de publication
Hanania Soussan

HORAIRES DE CHABAT

	Allumage	Sortie
Paris	18:22	19:30
Lyon	18:15	19:20
Marseille	18:14	19:17

GARDE TA LANGUE

Les « ba'alei lachon hara »

Si par malheur on s'est habitué à cette faute en la pratiquant sans cesse, comme ceux qui ont constamment l'habitude de s'asseoir pour raconter : voici ce qu'a fait Untel, voici ce qu'on t'a fait ses ancêtres, voici ce que j'ai entendu sur lui, et que ce sont des choses péjoratives, les Sages appellent des gens comme cela « ba'alei lachon hara ». Leur faute est beaucoup plus grande, parce qu'ils transgressent la Torah de Hachem délibérément, c'est devenu pour eux comme quelque chose sans importance. Il est dit d'eux (Téhilim 12, 4) : « Que Hachem retranche toutes les lèvres habiles, la langue qui raconte de grandes histoires. »

Dédié à la mémoire de
Ruth Bat Bénina Simha Zal

HISTOIRE VECUE

IL N'Y AURA PAS DE MORTALITÉ PARMIS EUX

Ceux qui étudient la Torah et qui veillent sur la sainteté sont particulièrement importants pour D., Qui les protège dans toutes les situations de souffrance et de détresse, ainsi qu'il est écrit : « Il n'y aura pas de mortalité parmi eux. » (Ki Tissa)

Le Midrach explique d'ailleurs le verset (Na'houm 1,7) « Hachem est bon, Il devient un refuge au jour de la détresse » de la manière suivante : D. ne se comporte pas comme les humains ; si un peuple vient à se révolter contre un roi de chair et de sang, ce dernier tuera sans distinction les innocents avec les rebelles. D. n'agit pas ainsi lorsqu'une génération éveille Son courroux : Il épargne les justes et fait périr les impies. Le Midrach apporte, en guise de preuve, quelques histoires qui nous apprennent qu'un érudit qui se consacre à l'étude de la Torah protège et sauve du fléau non seulement sa propre personne mais également les membres de sa génération.

Voici l'histoire extraordinaire qu'a racontée le « Maguid » Rabbi Chelomo Lewinstein chelita :

Rabbi Ran Ilan chelita, directeur d'un collè à Beth Chemech, est venu présenter ses condoléances à Rav 'Haynkis pendant les sept jours de deuil pour sa mère, et lui a raconté l'anecdote suivante : quelques temps auparavant, un des avre'him de son collè lui avait téléphoné à deux heures du matin, effondré et en larmes.

Que s'était-il passé?

Son jeune fils avait eu un malaise, ils l'avaient emmené faire des examens à l'hôpital Hadassa, à son grand désespoir on avait repéré dans le cerveau du petit une tumeur très dangereuse, et de l'avis des médecins, la situation était désespérée !

« En quoi puis-je vous aider ? » demanda le roch collè, compatissant.

« J'aimerais beaucoup que vous m'accompagniez chez le Rav 'Haïm Kaniewski. »

« D'accord, répondit-il, venez chez moi une heure avant la prière matinale, nous nous rendrons ensemble à Bnei Brak, et après la prière nous parlerons au Rav. »

Ils allèrent ensemble chez Rav 'Haïm et après la prière, lui expliquèrent la situation.

« Amenez l'enfant ici ! » leur dit-il.

C'est ce qu'ils firent, et quelques heures plus tard ils revinrent tous deux avec l'enfant.

Dès que celui-ci entra dans la pièce, Rav 'Haïm lui demanda : « Que veux-tu faire plus tard ? »

« Je veux devenir comme le Rav. »

Lorsqu'il entendit cela, le Rav demanda à son épouse d'apporter le vin des « siyoumim », en servit à tous les présents et ils burent « le'haïm ».

Puis le Rav s'adressa au père: « Retournez à Jérusalem, à l'hôpital, et demandez aux médecins de lui faire un nouveau scanner. »

Ils rentrèrent à Jérusalem et le père demanda au docteur, de la part de Rav 'Haïm Kaniewski, de faire un nouveau scanner.

« Cela ne se justifie pas, dit le médecin, nous l'avons fait juste hier soir. Il n'y a aucune justification médicale et cet examen est très coûteux. »

« Aucun problème, dit le père, je m'engage à payer la totalité des frais, mais à une condition : si les résultats sont identiques à ceux d'hier, effectivement cet examen ne se justifiait pas, et donc je le

payerai. Mais s'il s'avère que le diagnostic est différent, alors il était utile de faire l'examen et c'est donc à l'hôpital de le financer.

Le professeur accepta la condition, ils firent l'examen... et la tête était entièrement nette !

Mais les médecins ne voulaient pas encore laisser partir l'enfant, ils pensaient que cet examen posait problème et qu'ils devaient vérifier une fois de plus.

Ils firent un examen supplémentaire, et c'était à nouveau parfaitement net. L'enfant put sortir de l'hôpital, d'où il se rendit directement, avec son père, à Bnei Brak, chez le Rav Kaniewski.

Quand ils entrèrent et qu'il vit leurs visages rayonnants de joie, le Rav dit : « Vous pensez certainement qu'un miracle s'est produit ici, peut-être grâce au vin des siyoumim... mais sachez une chose : lorsque j'ai entendu que l'enfant voulait devenir un talmid 'hakham, j'ai dit à son père de faire un nouvel examen, et je suis resté ici à supplier D. d'être miséricordieux envers cet enfant, car je me disais que nous avons le devoir d'aider par la prière un enfant qui désire être un savant en Torah... et grâce à D. ma prière a été entendue... »

Quoi ? Le Chass de la Guemara!

Ne clôturons pas ce chapitre sans avoir cité une merveilleuse parole du Maguid Rav Lewinstein chelita, qui illustre l'abnégation des grands d'Israël pour l'étude de la Torah. Voici l'histoire :

« La Rabbanit Kaniewski, épouse du gaon Rav 'Haïm Kaniewski et fille de notre maître Rav Eliachiv chelita, témoigne le Rav Lewinstein, m'a une fois fait part de son admiration pour la persévérance de son père :

« Mon père ne restait jamais couché au-delà de deux heures du matin ! A deux heures précises, il était déjà installé devant sa Guemara, régulièrement.

« Plus encore, dit-elle, lorsque nous étions enfants, il ne s'occupait pas du tout de nous, ne nous parlait ni en bien ni en mal. Une fois par semaine seulement, le Chabbat après-midi, quand il ne pouvait pas étudier à cause de l'obscurité car il n'utilisait pas l'électricité le Chabbat, il sortait se promener, et il y avait un tour parmi les enfants pour choisir qui accompagnerait Papa. »

« Et alors, explique-t-elle, ne croyez pas qu'il discutait avec nous. Que faisait-il ? Il pensait à chaque instant à l'étude : c'était simplement un honneur pour l'enfant de marcher avec Papa.

« Je lui ai alors demandé : « Et Rav 'Haïm connaît-il ses petits-enfants ? »

« Elle a répondu : « Je ne sais pas s'il connaît tous leurs noms, mais je pense qu'il les connaît tous. De plus, savez-vous combien le Rav s'est investi avec les enfants ? Il a terminé le Chass avec chacun d'entre eux !

« Le Chass des michnaïot? lui ai-je demandé. Vexée, elle m'a répondu : « Quoi ? Le Chass de la Guemara ! Avec un enfant, il l'a fini à l'âge de quinze ans, avec le second à l'âge de seize ans, et avec le troisième à la bar mitsva. Avec chacun d'entre eux, il a terminé le Chass en entier!... »

Voici comment les grands de la génération conçoivent la vie, si seulement nous pouvions mériter de marcher sur leurs pas. « Suis donc les traces du troupeau... » (Chir Hachirim)

UNE TORAH DE VIE - UN RECENSEMENT

Exactement à cette époque-ci l'année dernière, des centaines de fonctionnaires du gouvernement israélien étaient occupés par les dernières étapes du recensement 5769, qui comportait des centaines de milliers de familles choisies pour donner des informations personnelles aux enquêteurs. D'après les données qui ont été publiées, nombre de personnes interrogées ont refusé de participer, de crainte du « mauvais œil » et autres dommages risquant d'atteindre ceux qui sont comptés par d'autres.

Soulignons que ce problème a été présenté aux grands de la Torah et aux décisionnaires, et qu'on le trouve traité en profondeur dans les livres de Responsa, comme nous allons l'indiquer ci-dessous. Mais n'anticipons pas.

Tout d'abord, quelques faits arides sur le recensement. Un recensement donne l'image la plus complète et la plus fidèle de la population d'un pays et de ce qui la caractérise. Dans un recensement, on rassemble des données sur toute la population en un certain point du temps, puis on en tire des conclusions sur la totalité de la population. Dans la plupart des pays du monde, on fait un recensement une fois tous les dix ans. Dans certains pays comme le Japon, l'Autriche et le Canada, on fait des recensements plus fréquemment, tous les cinq ans.

Le premier décompte de la population en Israël a été effectué en 'Hechvan 5709, peu de temps après la fondation de l'Etat, pendant la guerre de Libération. Il a été mené par le Bureau central des Statistiques, en association avec le ministère de l'Intérieur. Le but essentiel de l'établissement de cette liste des citoyens était d'établir un état de la population, en préparation de la distribution de cartes d'identité en vue des élections à la première Knesset. Ce dénombrement traitait de sujets démographiques de base, des professions, de l'alphabetisation, et des langues parlées.

Le jour du recensement, un couvre-feu général fut imposé pendant sept heures, dans le but de s'assurer que tous les habitants soient chez eux au moment où les employés du recensement viendraient les trouver, et parallèlement pour amoindrir le danger qu'ils soient comptés plus d'une fois, en deux endroits différents. Les employés reçurent de chaque habitant une photo et lui donnèrent un talon qui comportait le numéro d'identité grâce auquel il pourrait recevoir plus tard sa carte d'identité officielle.

Un résultat tragique

Au début de notre paracha, Moché a reçu l'ordre de D. de compter les bnei Israël par un intermédiaire, et non en comptant les personnes : « Quand tu compteras les têtes des bnei Israël, chacun donnera le rachat de son âme à Hachem quand on les comptera, et il n'y aura pas d'épidémie quand on les comptera. »

On comprend de là qu'il existe un danger concret de compter les bnei Israël, et que la façon de se protéger de ce danger est que chacun donne un demi-chékel en tant que « rachat de l'âme ». Ainsi, le roi Chaoul a évité de compter ses soldats directement, et pour cela il a utilisé des morceaux de tissu (I Chemouël 15, 4). Mais en revanche, le roi David ne s'est pas abstenu de compter le peuple, et le résultat a été tragique :

« Satan, cherchant à nuire à Israël, incita David à en ordonner le dénombrement... Cette entreprise déplut aux yeux de Dieu, et il sévit contre Israël... Le Seigneur fit alors sévir la peste en Israël, et il tomba en Israël soixante-dix mille hommes » (I Divrei Hayamim, 21). « Tant que les bnei Israël ont été comptés par nécessité, aucun n'a été atteint. Sans nécessité, certains ont été atteints. Quand ont-ils été comptés par nécessité ? A l'époque de Moché, au moment des drapeaux et du partage du pays. Sans nécessité, à l'époque de David (Bemidbar Rabba 2, 17).

Pour être sauvé du danger qui s'attache à compter les juifs, le Radak compte deux conditions : 1) Que le but du recensement soit justifié ; 2)

Que le recensement soit effectué non directement mais au moyen d'un objet quelconque. Quand l'initiative du décompte vient de D., c'est une expression d'amour. « Par amour Il les compte continuellement », et cela ne comporte aucun danger. Il n'en va pas de même quand l'initiative est d'origine humaine. Alors, il faut compter au moyen d'autre chose, même s'il s'agit d'un compte qui a un but utile.

Dans le Talmud, les choses prennent une dimension halakhique concrète, et Rabbi Yitz'hak dit (Yoma 22b) : Il est interdit de compter les bnei Israël même pour une mitsva. Rabbi Elazar a dit que quiconque compte les bnei Israël transgresse une interdiction, ainsi qu'il est écrit (Hochea 2, 1) : « Le nombre des bnei Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut être mesuré. » Rav Na'hman bar Yitz'hak a dit qu'il transgresse deux interdictions, ainsi qu'il est écrit : « qui ne peut être ni mesuré ni compté ».

Rabbi Yitz'hak a encore dit qu'on ne trouve de bénédiction que dans quelque chose qui est caché aux yeux. La maison de Rabbi Yichmaël enseigne qu'on ne trouve de bénédiction que dans une chose sur laquelle l'œil n'a pas de prise, ainsi qu'il est dit (Devarim 28, 8) : « Hachem a ordonné pour toi la bénédiction dans ce qui est caché pour toi. » Les Sages ont enseigné que celui qui va mesurer son grenier doit dire : « Puisse Ta volonté être, Hachem notre D., que Tu envoies la bénédiction dans l'œuvre de nos mains. » Il commence à mesurer, et dit : « Béni soit Celui qui envoie Sa bénédiction sur cette gerbe. » S'il a d'abord mesuré et ensuite dit la bénédiction, cela ne sert à rien, parce qu'on ne trouve pas de bénédiction dans quelque chose de pesé, de mesuré ni de compté, mais dans quelque chose qui est caché aux yeux. Les Sages ont enseigné : Un jour, le roi Agrippas a voulu voir la population d'Israël. Il a dit au Cohen Gadol : « Vois combien il y a de sacrifices de Pessa'h. » Il a pris un rein de chacun, et il y avait là six cent mille paires de reins.

Dans les halakhot sur la prière, il est dit qu'on ne soit pas compter les gens qui se rassemblent pour un mynian pour savoir s'il y en a dix. C'est ce qui figure dans le Kitsour Choul'han Aroukh (15, 3) : « Il faut faire attention à ne pas compter des gens pour savoir s'il y a un mynian, car il est interdit de compter les bnei Israël individuellement, même pour une mitsva. » A propos, signalons que chez les autres peuples, il y a une croyance répandue que compter des personnes provoque des résultats négatifs. Ainsi chez les noirs africains, les hommes n'aiment pas qu'on les compte, à cause de la crainte que le compte attire sur eux l'attention des esprits mauvais, et qu'en résultat de ce compte, plusieurs personnes meurent. Chez les Bengalas du Congo, il y a une superstition qui empêche de compter les enfants, car ils croient que s'ils les comptent, ou s'ils disent un nombre précis, les esprits mauvais les entendent et plusieurs de leurs enfants risquent de mourir. C'est pourquoi quand on leur demande « combien d'enfants avez-vous ? », ils répondent : « Je ne sais pas. »

Je me joins au public

Le gaon Rabbi Eliezer Yéhouda Waldenberg, dans son ouvrage « Kountrass Mifkad Tochavim », examine les divers procédés utilisés pour compter dans la Bible, et entre autres il parle du recensement qu'a fait David et de ses conséquences. Il fait aussi la distinction entre divers comptes : le compte complet et le compte partiel ; le compte nécessaire et le compte qui n'est pas utile pour une mitsva ; le compte direct et le compte que l'on effectue indirectement.

Les Responsa Chévet Halévi traitent de cette question et donnent des conclusions pratiques : Comme dans ce recensement (israélien) aucun nombre des membres de la famille n'apparaît, ni individuellement ni collectivement, et que plusieurs autres procédés ont été employés pour que cela ne soit pas considéré comme compter les bnei Israël, je m'associe à l'avis des autres grands décisionnaires pour dire au public que tout est comme il faut.

A LA SOURCE

« Ils laveront là leurs mains (ett yadeihem) et leurs pieds (ett ragleihem) » (30, 19)

Il n'était nécessaire de dire que « ils laveront là leurs mains et leurs pieds », pourquoi ajouter deux fois le mot « ett » ?

Le saint Or ha'Haïm écrit que de cette façon, le verset voulait nous enseigner qu'il ne sert à rien de laver les mains sans les pieds ni l'inverse. Le mot « ett » signifie donc ici « avec », c'est-à-dire que les cohanim doivent laver à la fois les mains et les pieds. C'est ce qu'explique la Guemara (Zeva'him 19b) : les cohanim doivent laver les mains et les pieds à la fois.

« Il les brisa sous la montagne » (32, 19)

Rabbi Avraham 'Hizkouni dans « Chteï Yadot » explique que Moché ait brisé les Tables, bien qu'il soit interdit de briser des objets dans sa colère, d'après ce que dit le Maharcha dans ses commentaires sur le traité Chabbat (105b) : quand quelqu'un déchire quelque chose de secondaire et non d'important, ce n'est pas une interdiction.

Le Talmud de Jérusalem sur le traité Chekalim rapporte que lorsque les bnei Israël ont fabriqué le Veau d'Or, les lettres se sont envolées.

Par conséquent, à ce moment-là les Tables n'étaient plus qu'un objet « sans importance », et non « essentiel », donc il n'y avait pas d'interdiction de les briser dans sa colère.

« Tu verras Mon arrière et Mon avant ne sera pas vu » (33, 23)

Le 'Hatam Sofer écrit des choses merveilleuses dans son commentaire sur ce verset.

Nous voyons des choses et des événements douloureux qui se passent sous nos yeux, et qui éveillent de l'étonnement en nos cœurs : pourquoi Hachem fait-Il cela, pourquoi tant de colère ? Mais au bout d'un certain temps, lorsque ces événements sont passés, alors nous voyons et nous comprenons tout a posteriori, le but de toutes les causes étant de faire du bien au peuple d'Israël et de le sauver d'autres mauvais décrets.

C'est ce qui s'est produit au moment du miracle de Pourim : l'exécution de Vashti, le fait qu'Esther ait été emmenée chez A'hachvéroch et tout ce que cela a provoqué, tout cela était une préparation à la délivrance du peuple d'Israël. Mais avant que l'ordre du roi soit exécuté, nous ne voyons pas et nous ne comprenons rien. Tout ce qui nous reste à faire est de croire sans aucun doute que ce n'est pas une chose vaine, mais que simplement la raison nous en est cachée. C'est pour nous cette foi qui est bonne, car nous ne recevrons de récompense que pour la foi.

C'est ce que signifie le verset : « vous verrez Mon arrière », une fois que le but de la chose se sera réalisé, on verra et on comprendra rétroactivement ce qui s'est passé. Mais le verset nous annonce explicitement : « Mon avant ne sera pas vu », on ne verra pas et on ne comprendra pas le but.

« Ils se sont vite détournés de la voie que je leur avais ordonné de suivre, ils ont fait la statue d'un veau » (32, 8)

La Guemara dit dans le traité Meguila (25b) : La première fois qu'il est question du Veau, on le lit dans la Torah et dans le Targoum. Est-ce si évident ? Pourquoi s'étonner qu'on se soucie de l'honneur des bnei Israël ? Simplement, on l'accepte parce que cela représente une expiation. »

C'est difficile à admettre, écrit Rabbi Yossef 'Haïm dans « Ben Yé-hoyada » : comme on ne les connaît pas par leur nom, comment cela peut-il constituer pour eux une expiation ?

On peut expliquer que l'expiation ne provient pas de la honte, mais du fait que lorsque l'ensemble du peuple entend que même s'il a commis une faute aussi grave, Hachem accepte son repentir, cela lui permet d'envisager de se repentir.

C'est pourquoi l'ensemble du peuple qui entend cette lecture envisage de se repentir, ce qui représente une expiation...

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

La racine de la faute du Veau d'Or est dans l'orgueil

« Le peuple vit que Moché tardait à descendre de la montagne, et le peuple se rassembla autour d'Aaron et lui dit : Lève-toi, fais-nous un dieu qui marche devant nous »

Les Sages ont dit dans le Midrach Tan'houma : Six heures étaient passées, et quarante mille hommes [du erev rav] qui étaient montés avec le peuple d'Israël, et avec eux deux mages égyptiens du nom de Jonus et Yombrus, qui avaient fait devant Paro tous les signes magiques, tous se sont rassemblés autour d'Aaron... et lui ont dit : Lève-toi et fais-nous un dieu. Rachi écrit plusieurs fois dans cette paracha que c'était le erev rav qui s'était rassemblé autour d'Aaron, et que c'est eux qui avaient fait le Veau d'or, et ensuite avaient entraîné les bnei Israël.

La Guemara dit : Que signifie « Di Zahav » ? Moché a dit devant D. : Maître du monde, à cause de l'argent et de l'or que Tu as accordé aux bnei Israël, au point qu'ils ont dit « cela suffit (daï) », le résultat a été qu'ils ont fabriqué le Veau. Les Sages ont dit : « Le lion ne rugit pas quand il mange de la paille, mais quand il mange de la viande. » Rabbi Ouchaya a dit : « Cela ressemble à un homme qui avait une vache maigre dont on voyait les flancs, il l'a bien fait manger et elle lui donnait des coups de pied ; il lui a dit : qu'est-ce qui a provoqué que tu me donnes des coups de pied ? Ce que je t'ai fait manger ! »

Dans une autre Guemara, Rav Pappa a dit : « S'il n'y avait pas d'orgueilleux chez les bnei Israël, il n'y aurait pas d'étrangers qui les oppriment. » On peut donc dire que comme il y avait chez les bnei Israël une grande abondance d'argent et d'or, ils en sont arrivés à l'orgueil, c'est pourquoi ils ont été punis et les mages égyptiens, par leur magie, les ont fait fauter et fabriquer le Veau. Comme l'ont dit les Sages, le châtiment de la faute de l'orgueil est de subir des actes de magie.

Sur le verset (Chemot 31, 18) : « Il donna à Moché quand Il eut terminé de parler avec lui au mont Sinaï deux Tables du témoignage », Rachi a écrit : « Il n'y a pas d'ordre chronologique dans la Torah, la faute du Veau d'Or a précédé de nombreux jours l'ordre de construire le Sanctuaire. » Mais il faut comprendre pourquoi en fait le passage sur le Veau d'or a été écrit dans la parachat Ki Tissa. On aurait dû l'écrire dans la parachat Michpatim, avant la parachat Terouma, car à partir de là ce sont les parachiot du Sanctuaire, et le Veau a été fait auparavant.

A ce que nous avons dit sur le fait que l'origine de la faute du Veau d'or est l'orgueil, il faut ajouter que c'est pour cela que ce passage figure dans la parachat Ki Tissa, car il est écrit dans les ouvrages saints que la mitsva du demi-chékel vient nous enseigner la qualité de l'humilité. En effet, chacun ne donne qu'un demi-chékel, pour nous enseigner que tout homme n'est qu'une moitié, et si les bnei Israël avaient eu de l'humilité, ils n'en seraient pas arrivés à commettre la faute du Veau. C'est pourquoi elle est écrite avant cette paracha, pour nous enseigner que chacun doit être humble, sinon il risque de tomber dans de graves fautes, comme l'ont fait les bnei Israël avec le Veau.

Tout ceci peut expliquer le verset : « Maintenant, laisse-Moi, Ma colère s'enflammera contre eux, Je les anéantirai et Je ferai de toi un grand peuple. » Comme la racine de la faute du Veau d'Or est l'orgueil, Hachem a dit que le nouveau peuple d'Israël sortirait de Moché, qui était le plus humble des hommes, afin qu'il n'en vienne plus à fauter par orgueil.